


<p>La Lettre du SNUDE Bimestrielle ISSN 4642394 Président : Philippe KOLF - 77 Meaux Président d'Honneur : Ch. DELATTRE - 59 Hazebrouck Président d'Honneur : Roger BESSIS - 75 Paris Vice-Président : Marc CONSTANT - 59 Aubers Secrétaire Général : Philippe DREVON - 42 Roanne Secrétaire Général Adjoint : Philippe BOUKOBZA - 78 Versailles Trésorier : Yves ALIBERT - 37 Joué les Tours Trésorier Adjoint : Jean GUILLON</p>	<h1>LDS</h1>	
<p>SYNDICAT NATIONAL DE L'UNION DES ECHOGRAPHISTES 79, rue de Tocqueville - 75017 Paris</p>		

AG DU SNUDE

6 11 2010 Marne la Vallée

Le quorum n'étant pas atteint à l'ouverture de l'AG ordinaire, elle laisse la place à une AG extraordinaire.

Ordre du Jour : rapport du Président
 Rapport du Secrétaire Général
 Rapport du Trésorier.

Rapport du Président

- * Organisation des AG
 - o Nos assemblées ne peuvent être réunies qu'à l'occasion d'un congrès. Les séminaires du CFEF verraient une plus grande participation, mais le SNUDE, syndicat de tous les échographistes, ne respecterait pas son identité. Il est donc plus judicieux de coupler nos AG lors de réunions plus ouvertes comme la SFAUMB ou la FFU.

Indemnisation des cadres

- o Les indemnités pour perte d'activité lors des missions des cadres pendant les heures normales d'ouverture du cabinet, n'ont pas été réévaluées depuis leur mise en place. Un mode d'indexation sera trouvé.

Démographie

La moyenne d'âge augmente. Il est difficile de pousser les jeunes dans une voie à l'avenir incertain : non revalorisation des tarifs, activité liée à une technique qui ne reçoit pas tout le soutien escompté, problèmes de responsabilité. Il est probable que l'avenir passe par la pratique de l'échographie à partir d'une spécialité utilisatrice, avec éventuellement pratique exclusive en deuxième intention. Le recrutement du SNUDE se fera dans ces populations.

Dans l'immédiat le fichier sera élargi par appel aux fichiers de la SFAUMB et du CFEF, sociétés qui avaient donné un accord oral sans jamais le formaliser.

Réunions UMESPE

Le SNUDE valorise son adhésion à l'UMESPE en participant à des réunions par la présence de sa représentante permanente. La multiplication des réunions à des moments où la disponibilité est réduite, nécessite d'épauler notre représentante. Ces réunions portent sur les pratiques, les évolutions politiques, la tarification et l'organisation de la profession. La représentation du SNUDE à l'UMESPE est importante en terme de poids d'adhérents, par rapport à d'autres syndicats de spécialités plus étoffés. Pour la première fois « les échographistes obstétricaux qualifiés en médecine générale » ont été cités dans un communiqué concernant la RCP.

Tarification

L'importance des déficits sociaux et les choix politiques ne permettent pas d'espérer une revalorisation tarifaire. Les actes d'obstétrique ne sont pas honorés à hauteur des valeurs cibles fixées en 2002 ; les autres actes sont au tarif de 1990 . L'ouverture d'un secteur optionnel reste un serpent de mer. Nous devons cependant formuler des propositions pour obtenir un droit à dépassement tout en garantissant le respect des tarifs opposables pour les bénéficiaires de mesures sociales (CMU, AME, et autres tiers payants). Pour ce qui est de l'écho obstétricale nous sommes en contact avec des associations de consommateur au sein du nouveau CTE, dont les représentants ont bien compris le problème ce qui les met en contradiction avec les choix de leurs dirigeants : une réunion de travail est envisagée avec ces associations.

Autres moyens d'action

La tendance naturelle pour répondre à la pénurie de l'offre et au manque de revalorisation des tarifs, est d'augmenter son activité au risque d'amoinrir la qualité de la prestation et en tous cas d'altérer la qualité de vie. Cerise sur le gâteau, l'amélioration comptable de la productivité est un argument donné aux tutelles pour rogner autoritairement les tarifs, comme c'est le cas pour les radiologues. Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour améliorer les recettes sinon le bénéfice :

- réitérer la demande de valeur cible avec mise à jour, pour tous les actes concernés ;
- ajout d'un acte « hors convention » à l'acte principal en prenant garde de ne pas donner un argument au fisc pour éviter la sujétion à la TVA et au dé plafonnement des cotisations sociales ;
- Démultiplication des actes : association d'actes réalisées en plusieurs temps pour éviter la décote de 50 % ;
- Entretenir la pénurie pour conserver la qualité de la prestation et de la relation avec le patient ; tout en conseillant à ceux qui ne pourraient obtenir un rendez-vous de le faire savoir à l'administration (DDASS, ARS): politiques et administratifs sont très sensibles au manque de satisfaction des populations. L'augmentation de notre temps de travail ne donne pas une augmentation proportionnelle des revenus : fatigue, fisc, charges sociales, couts de fonctionnement.

Renouvellement des cadres.

La fatigue et la lassitude de l'encadrement du SNUDE nuit à la motivation. Un appel aux plus jeunes est lancé.

Le quitus est demandé à l'assemblée, qui l'accorde à l'unanimité.

Rapport du Secrétaire Général

Le SG intervient ponctuellement pour diverses questions d'intendance et pour répondre ponctuellement à des demandes de conseil ou de service par les adhérents. Il doit être contacté de préférence par écrit (phdrevon@wanadoo.fr).

Il soutient le Président dans les chantiers en cours : tarification, organisation de la profession (et se satisfait du débat que cela occasionne lors de l'AG)

Un autre chantier important est celui de la RCP. Le tarif des assurances restera élevé, la prise en charge pas l'assurance maladie augmente le niveau de sujétion. Les grands syndicats ont pris avec retard la mesure du problème (tarif mais aussi trous assurantiels) mais commencent à intervenir avec force, notamment l'UMESPE, qui associe aux spécialistes concernés, les échographistes obstétricaux qualifiés en médecine générale, ce qui signe une reconnaissance flatteuse de la part d'un syndicat de spécialistes.

La participation du SNUDE à la FFU, en tant que personne morale paraît être une bonne politique. La clientèle visée est la même et la FFU, société nouvelle, a sans doute besoin du soutien actif de tous les praticiens concernés. Nous étudierons les modalités en fonction des statuts de chaque société et des problèmes exposés.

Le renouvellement des cadres concerne aussi le SG.

Le quitus est demandé à l'assemblée, qui l'accorde à l'unanimité.

Rapport du trésorier.

Le nombre d'adhérents reste stable malgré les départs en retraite, autour de 180 à 190. Le nombre de cotisants permet d'obtenir un résultat bénéficiaire et le maintien des réserves malgré des frais d'avocat importants et l'indemnisation des missions.

Les prévisions 2010 font état d'une augmentation de ces frais.

Le quitus est demandé à l'assemblée, qui l'accorde à l'unanimité.